

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

« De l'ambition collective »

Le Conseil de Développement à l'issue d'une courte et intense période de 6 mois a réussi d'une part à trouver ses marques et d'autre part à construire une vision d'avenir partagée du territoire. Cette assemblée répond à une réelle attente des citoyens en tant qu'espace de démocratie participative et détient un rôle consultatif auprès des élus intercommunaux avec lesquels il est important de coconstruire pour une plus grande visibilité des enjeux communautaires.

Laboratoire d'idées contribuant à l'animation du débat territorial, cette instance permet de valoriser la parole et l'expertise citoyennes dans un lieu de débat qui se veut apaisé, en adéquation avec les attentes des habitants.

Dans une société marquée par l'individualisme et un désintérêt pour la chose publique, il est nécessaire d'encourager l'ingénierie et l'énergie bénévoles insuffisamment reconnues et de « garder le goût du futur », - selon l'expression de Dominique VALCK, Président de la Coordination Nationale des Conseils de Développement -, en rejetant le pessimisme ambiant.

À cet égard, il appartient aux membres du Conseil de Développement de la CAVEM d'anticiper la production d'un travail issue d'une réflexion de qualité et adaptée aux enjeux de demain. En effet, comme nous le rappellent les dernières alertes climatiques et sociales, le monde doit engager des transformations « rapides » et « sans précédent ».

Il est urgent d'accroître la compréhension des enjeux intercommunaux, à l'heure où de profondes mutations sont à l'œuvre. Véritable ingénierie territoriale, le Conseil de Développement doit encourager l'émergence d'idées favorisant le développement local et la démocratie participative, dans le souci permanent de l'intérêt général.

Force de propositions et de progrès, il doit faciliter une alliance constructive entre la démocratie représentative des élus, seuls décideurs, et la démocratie participative des concitoyens et pallier, ainsi, le chaînon manquant entre l'expertise classique et la décision politique.

Sur saisine de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), les deux axes de réflexion retenus et traités dans un délai imposé de 6 mois ont conduit les membres du CDD à élaborer des préconisations au sein d'ateliers prospectifs. Dans les prochains mois, c'est également par auto-saisine que cette instance souhaite poursuivre son travail sur d'autres thématiques qui restent à définir telle la mobilité, la santé, la formation etc.

Si toute idée est recevable, néanmoins sa faisabilité doit rester une exigence pour être viable auprès des décideurs. Ce précieux incubateur d'idées peut œuvrer aux côtés des élus à la conception de projets ambitieux, concrets, réalistes et efficaces.

Enfin, compte tenu de la mise en place très récente du Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée, il nous importe de développer des actions de sensibilisation auprès des citoyens, et notamment des jeunes en développant une présence médiatique.

Par ailleurs, nous souhaitons fidéliser les membres du Conseil de Développement tout en espérant capter un nouveau public plus éloigné des débats.

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible ».
(A. de Saint-Exupéry)

Chantal BORNE

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier :

Monsieur BERTORA, Président de la CAVEM qui, par sa volonté de favoriser la concertation et la participation de l'ensemble des acteurs sur le développement global et durable de son territoire, a institué cette instance de démocratie participative. Sa confiance nous a portés tout au long de cette mission.

Je tiens également à remercier :

- ✓ Les membres du Conseil de Développement pour leur talent, leur implication et leur engagement.
- ✓ Le Vice-Président,
- ✓ Les membres du Comité de Pilotage pour leur disponibilité et leur engagement,
- ✓ Les référents et animateurs d'ateliers,
- ✓ Les différents services de la CAVEM et leurs responsables pour leur investissement à nos côtés, en dehors même de leur temps de travail,
- ✓ Les organismes et établissements qui nous ont accueillis chaleureusement :
Prom'Hôte / Ifitel, l'Institut de Formation Public Varois des Professions de Santé (IFPVPS)
l'ESAT du BERCAIL, Le domaine des Escaravatiens, le Centre de Ressources et d'Expertise Sportive du Var de Boulouris (CREPS PACA),
- ✓ Les partenaires institutionnels et socio-professionnels,
- ✓ La chargée de mission mise à disposition par la CAVEM, sa motivation et sa compétence ont été de précieux atouts pour coordonner un travail de qualité.

Enfin je remercie toutes les personnes citées en annexe qui se sont particulièrement mobilisées dans la mise en œuvre du Conseil de Développement.

PRÉAMBULE

Le Conseil de Développement est un remarquable vecteur de rencontre entre les citoyens et les techniciens de la CAVEM en permettant aux fonctionnaires d'échanger avec des administrés.

Formidable relais de communication et d'information sur les compétences et grands projets de l'EPCI, les membres du Conseil de Développement ont réellement incarné ce rôle de personnes relais.

Tout au long de nos rencontres, des questions fortes et récurrentes ont été soulevées au sein des ateliers au sujet de la mobilité, de la communication, ainsi que de l'information et de la formation des citoyens en matière de connaissances territoriales.

La cohésion de l'assemblée a constitué un atout fort pour l'atteinte de nos objectifs. La dynamique ainsi installée a suscité une appétence à la production qui permet aujourd'hui de vous présenter ci-après pour lecture le résultat de contributions volontaires, feuille de route possible pour le prochain mandat.

Table des matières

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE « De l'ambition collective »	3
REMERCIEMENTS	5
PRÉAMBULE	7
LA GENÈSE DU PROJET	11
RAPPEL RÉGLEMENTAIRE ET ÉVOLUTION DU PROJET	11
LES MISSIONS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT	11
LA STRUCTURATION DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT	11
LES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT	12
LA MATURATION DU DISPOSITIF	12
L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES DU CONSEIL OU L'INTELLIGENCE CITOYENNE	12
LA TYPOLOGIE DES MEMBRES – LEUR EXPERTISE, CLÉ DE VOÛTE DU DISPOSITIF .	13
LA MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF	15
LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 24 SEPTEMBRE 2018, PREMIÈRE PIERRE À L'ÉDIFICE	15
LES ATELIERS ET LEUR ORGANISATION	15
CHAQUE ATELIER REPOSE SUR LE MÊME PRINCIPE D'ANIMATION	16
LES NOMBREUSES RÉUNIONS ET INSTANCES LIÉES AU PROJET	16
LE BUREAU ET SES ORIENTATIONS.....	16
LE COMITÉ DE PILOTAGE.....	16
LES PLÉNIÈRES RYTHMENT LES DIFFÉRENTES ÉTAPES.....	17
LES PRODUCTIONS DU CDD - UN ÉLAN BÉNÉVOLE TRÈS CHRONOPHAGE :	18
LA PARTICIPATION DES MEMBRES DANS LES DIFFÉRENTES INSTANCES.....	18
L'EXPOSÉ DES TRAVAUX PAR ATELIER	21
TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE	23
AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR	24
VALORISATION ET OPTIMISATION DES DÉCHETS	29
PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE.....	35
LE CYCLE DE L'EAU ET SA GESTION	40
RENOUVELLEMENT GÉNÉRATIONNEL DES ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES	45
LA TRANSMISSION D'ENTREPRISES.....	46
DÉPARTS MASSIFS À LA RETRAITE ET RENOUVELLEMENT DE COMPÉTENCES.....	51
ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE	57
PROMOTION DE L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE.....	64

EXPOSÉ DES FICHES TRANSVERSALES	71
BAIE "ESTÉREL MEDITERRANÉE" : ATTRACTIVITÉ, PROMOTION, BIODIVERSITÉ ..	72
PROMOUVOIR UNE AGRICULTURE LOCALE	77
UNE GESTION GLOBALE DU FONCIER POUR PROMOUVOIR LE TERRITOIRE	81
ÉNERGIES LOCALES	84
 FICHES PROPOSITIONS	 87
 ANNEXES	 147
ANNEXE 1	149
ANNEXE 2	151
ANNEXE 3	155
ANNEXE 4	167
ANNEXE 5	169
ANNEXE 6	171
ANNEXE 7	173
 CARTES LOCALES	 175